

SECTEUR DE FORMATION 07 – BÂTIMENT ET TRAVAUX PUBLICS

ARPENTAGE ET TOPOGRAPHIE (DEP 5238)

TABLEAUX D'HARMONISATION

TABLE DES MATIÈRES

Présentation	1
Programmes d'études en lien d'harmonisation	1
Information sur les tableaux d'harmonisation.....	1
Tableaux d'harmonisation interordres	3
Arpentage et topographie et Technologie du génie civil.....	5
Technologie du génie civil et Arpentage et topographie.....	6
Arpentage et topographie et Technologie de la géomatique, voie de spécialisation A – Cartographie	7
Technologie de la géomatique, voie de spécialisation A – Cartographie et Arpentage et topographie	8
Arpentage et topographie et Technologie de la géomatique, voie de spécialisation B – Géodésie	9
Technologie de la géomatique, voie de spécialisation B – Géodésie et Arpentage et topographie	10

Présentation

L'harmonisation des programmes d'études professionnelles et techniques est une orientation ministérielle. Elle consiste à établir des similitudes et une continuité entre les programmes d'études du secondaire et du collégial, que ce soit dans un même secteur de formation ou dans des secteurs de formation différents, en vue d'éviter la duplication des offres de formation, de reconnaître les compétences acquises et de faciliter les parcours de formation.

L'harmonisation contribue à établir une offre cohérente de formation, en particulier à faire en sorte que les fonctions de travail auxquelles préparent les programmes d'études soient bien identifiées et distinguées. S'il arrive que l'exercice de ces fonctions nécessite l'acquisition de compétences communes, les travaux d'harmonisation permettent de les repérer. Toutefois, même en l'absence de compétences communes, les programmes d'études n'en sont pas moins harmonisés.

L'harmonisation est dite interordres lorsqu'elle porte sur des programmes d'études d'ordres d'enseignement différents, elle est intra-ordre lorsqu'elle porte sur des programmes d'études d'un même ordre d'enseignement et elle est intersectorielle lorsqu'elle porte sur des programmes d'études de secteurs de formation différents.

Les travaux menés dans une perspective d'harmonisation des programmes d'études permettent, notamment, et le cas échéant, la mise au jour de leur communauté de compétences. Les compétences partagées par deux programmes d'études ou plus et dont l'acquisition de l'une permet la reconnaissance de l'autre sont dites *communes*. Des compétences communes ayant le même énoncé et dont toutes les composantes sont le calque l'une de l'autre sont dites *identiques*; lorsque des compétences communes ne sont pas identiques mais présentent un niveau de similitude tel qu'elles sont de valeur égale, elles sont dites *équivalentes*.

Les travaux d'harmonisation réalisés pour le programme *Arpentage et topographie* (DEP 5238) ont permis d'identifier des compétences communes avec d'autres programmes d'études.

Programmes d'études en lien d'harmonisation

Le programme d'études *Arpentage et topographie* (DEP 5238) présente des compétences communes avec les programmes d'études suivants :

- Technologie du génie civil (DEC 221.B0);
- Technologie de la géomatique (DEC 230.A0).

Information sur les tableaux d'harmonisation

Dans ce document, les résultats des travaux d'harmonisation sont présentés sous forme de tableaux et sont regroupés selon la rubrique suivante : les tableaux d'harmonisation interordres.

Chaque tableau se divise verticalement en deux sections et met en lien deux programmes d'études, le programme de référence¹ et un programme avec lequel il a des compétences communes. Pour chacun de ces programmes, le tableau présente les éléments d'identification qui sont le titre, le type de sanction, le code du programme, l'année d'approbation, son nombre de compétences ou de modules, la durée totale de formation, les énoncés de compétences communes et leur code respectif.

1 Le programme de référence est celui pour lequel est spécifiquement rédigé le document d'accompagnement.

Lorsque les compétences communes entre deux programmes d'études ne sont pas identiques mais équivalentes, elles donnent lieu à deux tableaux distincts qui sont présentés l'un à la suite de l'autre. Le premier tableau présente les compétences qui peuvent être reconnues à la personne issue du programme de référence et qui s'inscrit dans le programme harmonisé au programme de référence; à l'inverse, le second tableau présente les compétences qui peuvent être reconnues à la personne issue du programme harmonisé au programme de référence et qui s'inscrit dans le programme de référence.

Le programme d'études dont est issue la personne et dans lequel elle a acquis une ou des compétences est dit « programme de provenance »; le programme d'études dans lequel la personne souhaite poursuivre sa formation et se faire reconnaître les compétences déjà acquises est dit « programme de destination. » Dans chacun des tableaux, la section de gauche est réservée au programme de provenance et la section de droite est réservée au programme de destination.

Avant chaque tableau, le programme de provenance et le programme de destination sont identifiés et un court texte rend explicite le cheminement de la personne à l'intérieur de ces deux programmes d'études.

Tableaux d'harmonisation interordres

Programme de provenance : Arpentage et topographie
2001

Programme de destination : Technologie du génie civil
2003

La personne ayant acquis une ou des compétences du programme Arpentage et topographie peut se voir reconnaître la ou les compétences jugées communes avec celles du programme Technologie du génie civil, si elle choisit d'y poursuivre sa formation.

Arpentage et topographie 2001 DEP – 5238 24 compétences, 1 800 heures		Technologie du génie civil 2003 DEC – 221.B0 23 compétences, 1 965 heures	
Code	Énoncé de la compétence	Code	Énoncé de la compétence
327586	Effectuer le levé d'un terrain plat et faire sa mise en plan	01X6	Effectuer un levé topométrique
et			
327646	Calculer des données de levés de terrain		
255002	Appliquer des notions de santé et de sécurité sur les chantiers de construction	01X8	Intervenir au regard de la santé et de la sécurité
327608	Exploiter les fonctions de base d'un logiciel de dessin	01X7	Dessiner un plan
et			
327655	Dessiner un plan topographique		
327616	Déterminer des altitudes	01X6	Effectuer un levé topométrique
327628	Mesurer des coordonnées	01X6	Effectuer un levé topométrique
327655	Dessiner un plan topographique	01X7	Dessiner un plan
327668	Implanter une route et dessiner son plan	01XB	Effectuer des implantations de travaux de construction
et			
327674	Implanter des infrastructures souterraines		
et			
327684	Estimer des quantités de matériaux		
et			
327725	Piqueter un terrain et implanter une bâtisse		

Programme de provenance : Technologie du génie civil
2003

Programme de destination : Arpentage et topographie
2001

La personne ayant acquis une ou des compétences du programme Technologie du génie civil peut se voir reconnaître la ou les compétences jugées communes avec celles du programme Arpentage et topographie, si elle choisit d'y poursuivre sa formation.

Technologie du génie civil 2003 DEC – 221.B0 23 compétences, 1 965 heures		Arpentage et topographie 2001 DEP – 5238 24 compétences, 1 800 heures	
Code	Énoncé de la compétence	Code	Énoncé de la compétence
01X2	Résoudre des problèmes de mathématiques liés aux bâtiments et aux travaux publics	327545	Résoudre des problèmes trigonométriques liés à l'arpentage
		et	
		327633	Convertir des données d'arpentage
		et	
		327684	Estimer des quantités de matériaux
01X3	Exploiter un environnement informatique	327592	Exploiter un environnement informatique
01X6	Effectuer un levé topométrique	327567	Mesurer des angles, des distances et des élévations
		et	
		327576	Calculer une polygonale
		et	
		327586	Effectuer le levé d'un terrain plat et faire sa mise en plan
		et	
		327616	Déterminer des altitudes
		et	
		327628	Mesurer des coordonnées
		et	
		327633	Convertir des données d'arpentage
		et	
		327646	Calculer des données de levés de terrain
01X8	Intervenir au regard de la santé et de la sécurité	255002	Appliquer des notions de santé et de sécurité sur les chantiers de construction

Programme de provenance : Arpentage et topographie
2001

Programme de destination : Technologie de la géomatique, voie de spécialisation A –
Cartographie
2001

La personne ayant acquis une ou des compétences du programme Arpentage et topographie peut se voir reconnaître la ou les compétences jugées communes avec celles du programme Technologie de la géomatique, voie de spécialisation A – Cartographie, si elle choisit d'y poursuivre sa formation.

Arpentage et topographie 2001 DEP – 5238 24 compétences, 1 800 heures		Technologie de la géomatique 2001 DEC – 230.A0 voie de spécialisation A – Cartographie : 26 compétences, 1 980 heures	
Code	Énoncé de la compétence	Code	Énoncé de la compétence
325567	Mesurer des angles, des distances et des élévations	01J5	Effectuer des levés de terrain
et			
327586	Effectuer le levé d'un terrain plat et faire sa mise en plan		
et			
327628	Mesurer des coordonnées		

Programme de provenance : Technologie de la géomatique, voie de spécialisation A – Cartographie
2001

Programme de destination : Arpentage et topographie
2001

La personne ayant acquis une ou des compétences du programme Technologie de la géomatique, voie de spécialisation A – Cartographie peut se voir reconnaître la ou les compétences jugées communes avec celles du programme Arpentage et topographie, si elle choisit d'y poursuivre sa formation.

Technologie de la géomatique 2001 DEC – 230.A0 voie de spécialisation A – Cartographie : 26 compétences, 1 980 heures		Arpentage et topographie 2001 DEP – 5238 24 compétences, 1 800 heures	
Code	Énoncé de la compétence	Code	Énoncé de la compétence
01J2	Résoudre des problèmes de trigonométrie liés à la géomatique	327545	Résoudre des problèmes trigonométriques liés à l'arpentage
		et	
		327633	Convertir des données d'arpentage
01J4	Gérer un environnement informatique	327592	Exploiter un environnement informatique
01J5	Effectuer des levés de terrain	325567	Mesurer des angles, des distances et des élévations
		et	
		327586	Effectuer le levé d'un terrain plat et faire sa mise en plan
		et	
		327628	Mesurer des coordonnées
01J6	Dessiner un plan et une carte	327608	Exploiter les fonctions de base d'un logiciel de dessin
		et	
		327655	Dessiner un plan topographique

Programme de provenance : Arpentage et topographie
2001

Programme de destination : Technologie de la géomatique, voie de spécialisation B – Géodésie
2001

La personne ayant acquis une ou des compétences du programme Arpentage et topographie peut se voir reconnaître la ou les compétences jugées communes avec celles du programme Technologie de la géomatique, voie de spécialisation B – Géodésie, si elle choisit d'y poursuivre sa formation.

Arpentage et topographie 2001 DEP – 5238 24 compétences, 1 800 heures		Technologie de la géomatique 2001 DEC – 230.A0 voie de spécialisation B – Géodésie : 26 compétences, 1 950 heures	
Code	Énoncé de la compétence	Code	Énoncé de la compétence
327576	Calculer une polygonale	01JS	Calculer des données de levés de terrain
et			
327646	Calculer des données de levés de terrain		
325567	Mesurer des angles, des distances et des élévations	01J5	Effectuer des levés de terrain
et			
327586	Effectuer le levé d'un terrain plat et faire sa mise en plan		
et			
327628	Mesurer des coordonnées		
327725	Piqueter un terrain et implanter une bâtisse	01JU	Effectuer une implantation

Programme de provenance : Technologie de la géomatique, voie de spécialisation B – Géodésie 2001

Programme de destination : Arpentage et topographie 2001

La personne ayant acquis une ou des compétences du programme Technologie de la géomatique, voie de spécialisation B – Géodésie peut se voir reconnaître la ou les compétences jugées communes avec celles du programme Arpentage et topographie, si elle choisit d'y poursuivre sa formation.

Technologie de la géomatique 2001 DEC – 230.A0 voie de spécialisation B – Géodésie : 26 compétences, 1 950 heures		Arpentage et topographie 2001 DEP – 5238 24 compétences, 1 800 heures	
Code	Énoncé de la compétence	Code	Énoncé de la compétence
01J2	Résoudre des problèmes de trigonométrie liés à la géomatique	327545	Résoudre des problèmes trigonométriques liés à l'arpentage
		et	
		327633	Convertir des données d'arpentage
01J4	Gérer un environnement informatique	327592	Exploiter un environnement informatique
01J5	Effectuer des levés de terrain	325567	Mesurer des angles, des distances et des élévations
		et	
		327586	Effectuer le levé d'un terrain plat et faire sa mise en plan
		et	
		327628	Mesurer des coordonnées
01J6	Dessiner un plan et une carte	327608	Exploiter les fonctions de base d'un logiciel de dessin
		et	
		327655	Dessiner un plan topographique
01JS	Calculer des données de levés de terrain	327576	Calculer une polygonale
		et	
		327646	Calculer des données de levés de terrain
01JU	Effectuer une implantation	327725	Piqueter un terrain et implanter une bâtisse

01J5	Effectuer des levés de terrain	327714	Lever un bien-fonds et dessiner le plan du certificat de localisation
et			
01JV	Produire des documents à caractère foncier et légal		
